

«RURANISER» OU SE RURALISER?

une fois les valeurs identitaires du paysage, les entités paysagères du territoire et l'évolution des paysages depuis 1960 analysées, un diagnostic du territoire à été dressé sur les grands paysages, les espaces naturels, et l'habitat et l'urbanisation. La conclusion de cette première partie d'étude fût de constater que l'identité rurale de ce territoire s'estompait face à un mode de vie devenu urbain. Quel projet de territoire pour demain?



PARTIE 1 : ANALYSE ET DIAGNOSTIC

GRANDS PAYSAGES ET ESPACES NATURELS

5. Les espaces agricoles



Taintrux, Champ de Champs, « une fois le terrain et un espace agricole en place ».



St-Michel-sur-Meurthe, une espace agricole et d'habitat en place.



La Bourgonce - La Vallée, champs de céréales « un espace agricole qui assure les aspects de diversité du territoire ».

ATOUTS, FORCES & OPPORTUNITÉS

L'agriculture (et la forêt) sont une « garantie » de qualité paysagère...

Dans notre département, l'activité agricole représente un poids important en matière d'emploi, de produits, et c'est également un outil de gestion et d'entretien précieux du territoire. Une activité dynamique indispensable, garante des paysages ouverts de la Communauté...

Sur le territoire intercommunal l'agriculture joue effectivement un rôle de maintien et d'entretien des paysages. Malgré la baisse du nombre d'exploitations, l'agriculture du territoire est dynamique.

... Et de son image « rurale » Si la forêt donne une image « verte » au territoire, c'est bien l'agriculture et ses paysages qui scellent son image « RURALE ». Cette image « rurale » peut également être découverte en empruntant les chemins d'exploitations agricoles. Leur rapprochement avec des bocagages forestiers permet une découverte complète du territoire des Hauts-Champs...

Un secteur très favorable à l'agriculture

Le diagnostic prélevant la Carte paysagère du Pays de la Dédoualle, met en évidence les atouts que présente le territoire, correspondant au plateau et clairières pour des activités agricoles. Ce sont les critères suivants :

- Plateau facile ;
- lat de taille importante (supérieure à 1 ha) ;
- Accessibilité (desserte par route et chemin).

C'est un atout important pour la Communauté de Communes, qui doit être valorisé.

Des espaces agricoles facilement identifiables...

Globalement, on repère facilement la plupart des espaces agricoles. Bien entretenus, ils génèrent des espaces ouverts et des paysages de qualité.

FAIBLESSES & MENACES

... des parcelles à l'abandon de manière très localisées. Certaines contraintes ont rendu difficile l'exploitation de certaines parcelles qui sont en peu à peu se soit effritées, voire ravinées. Parmi les principales contraintes : - Les parcelles, par leur petite taille, leur enclavement, ou leur forte pente, sont devenues difficilement mécanisables. - Les parcelles implantées en zones humides. Conséquence : des boisements en progression. Ces secteurs se retrouvent peu à peu et les berges des réseaux d'écoulement inaccessibles. On trouve notamment des plantations d'épicéas ayant pour conséquence directe la fermeture « visuelle » de vallées (des Coteaux, Vallange, Taintrux et Mérognay) la densité des haies dans les fonds de vallée et aux abords des villages (à Taintrux notamment) et l'apparition de petits boisements dans les vallées.

Un espace agricole insidieusement « grignoté » Les espaces ouverts, dont les coteaux et fonds plats des vallées et des vallons agricoles, lumière du terrain sont aujourd'hui en régression. La forêt (partout privée) a gagné du terrain durant ces dernières années, mais le concurrent le plus important de l'agriculture est aujourd'hui l'étalement urbain. Celui-ci marotte et crée l'espace agricole sur le territoire, et génère aussi des espaces résiduels entre autres haies complétant le travail de l'exploitation agricole. Les coteaux, autrefois bons pour les cultures et la pâture sont devenus très prisés par les hommes pour la vue, l'exposition.

De plus, un paradoxe, qui est dans le temps, c'est de voir « vieillir » un territoire qui agriculture de proposer une agriculture durable, mais cette agriculture utilise moins d'intrants ou de traitement n'est viable que si l'agriculteur dispose d'une superficie de terrain conséquente... ce qui aujourd'hui est de plus en plus difficile sur le territoire.

... et une image de ruralité qui s'effrite

Face aux pressions urbaines, l'espace agricole n'est plus complet. L'image de ruralité s'effrite peu à peu face aux « extensions bâties parfois peu maîtrisées » ...

La reconquête de l'agriculture pour le maintien de la reconquête paysagère est un enjeu de première importance dans les actions à mener dans le cadre du plan de paysage. Enjeu qui sera à lier avec la reconquête de parcelles bâties et la maîtrise des extensions bâties. Cette vision politique pourra également s'exprimer à travers les documents d'urbanisme comme les PLU.

5. Les Espaces agricoles



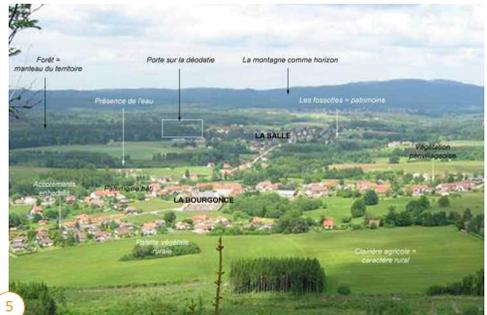
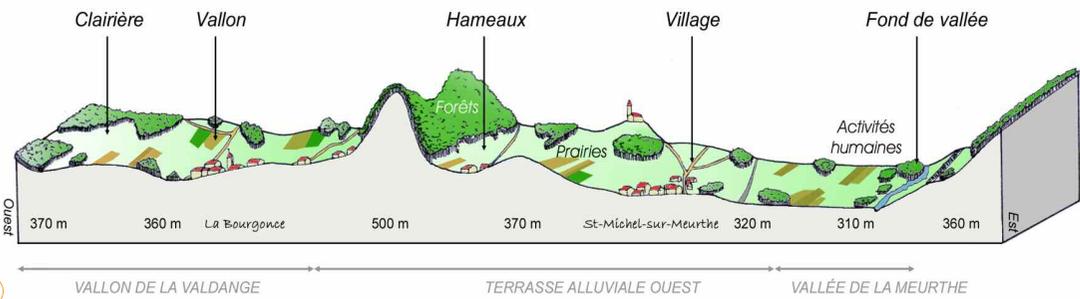
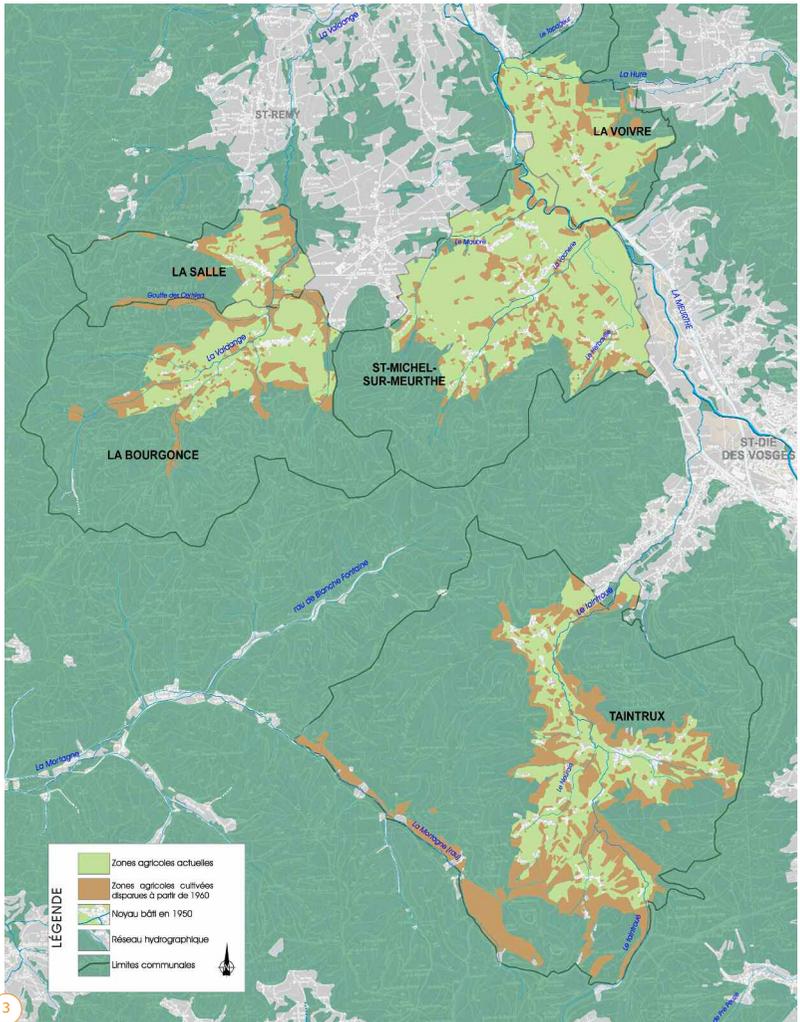
Des espaces agricoles ravinés par la construction à Bourgonce



Taintrux - Bourgogne, Champ de la Dédoualle, qui assure pour les coteaux agricoles face au phénomène urbain ?



Paysages à leur déclin, ou leur réajustement ?



1. Photomontage d'une évolution « maîtrisée » des paysages de la Bourgonce 2. Extrait du diagnostic des espaces agricoles 3. Evolution des espaces agricoles depuis 1960 4. Bloc diagramme transversal 5. Les atouts de la Bourgonce (éléments graphiques : Atelier de Paysage)

Communauté de Communes des Hauts-Champs (88)

PLAN DE PAYSAGE PHASE 1 : DIAGNOSTIC

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes des Hauts Champs

Lieu : Territoire des Hauts Champs, communes de La Bourgonce, La Salle, La Voivre, Saint-Michel-sur-Meurthe et Taintrux (88)

Année : 2009

Mission : Analyse, Diagnostic & propositions de fiches actions

Phase actuelle : Réalisé

En collaboration avec : G2C Environnement, Urbaniste Conseil en Environnement, Nancy (54)

ATELIER DE PAYSAGE E. HOUILLON | PAYSAGISTE DPLG

1 impasse de la Mayolle 88000 Épinal
Tél. 03 29 35 45 43 - Fax 03 29 35 29 08
atelier.paysage.houillon@wanadoo.fr

«PÉRENNISER ET AFFIRMER»

Suite au diagnostic, une carte de schéma directeur des paysages et un programme d'action ont été élaborés, comprenant les enjeux suivants :

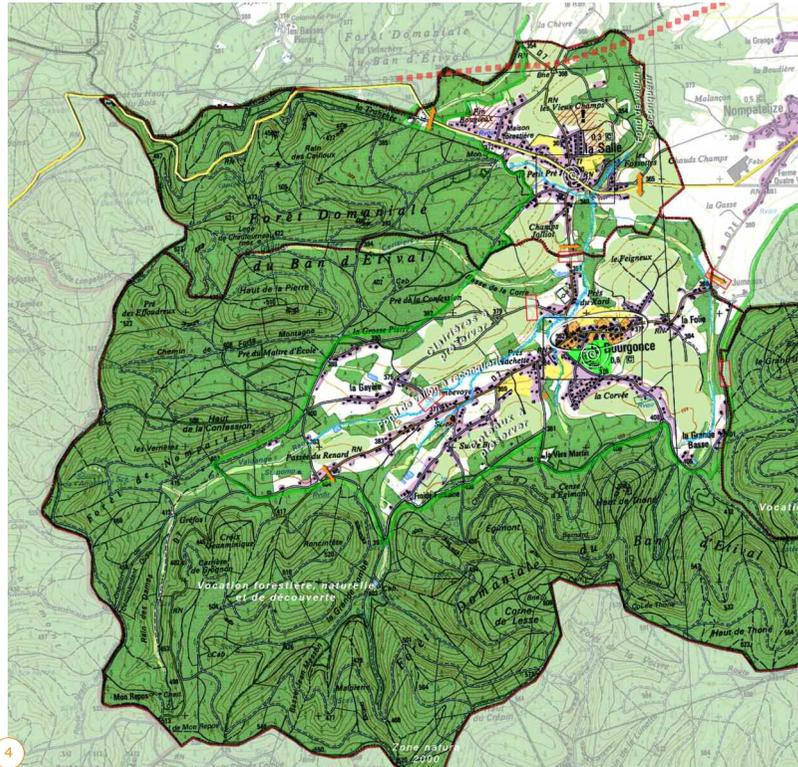
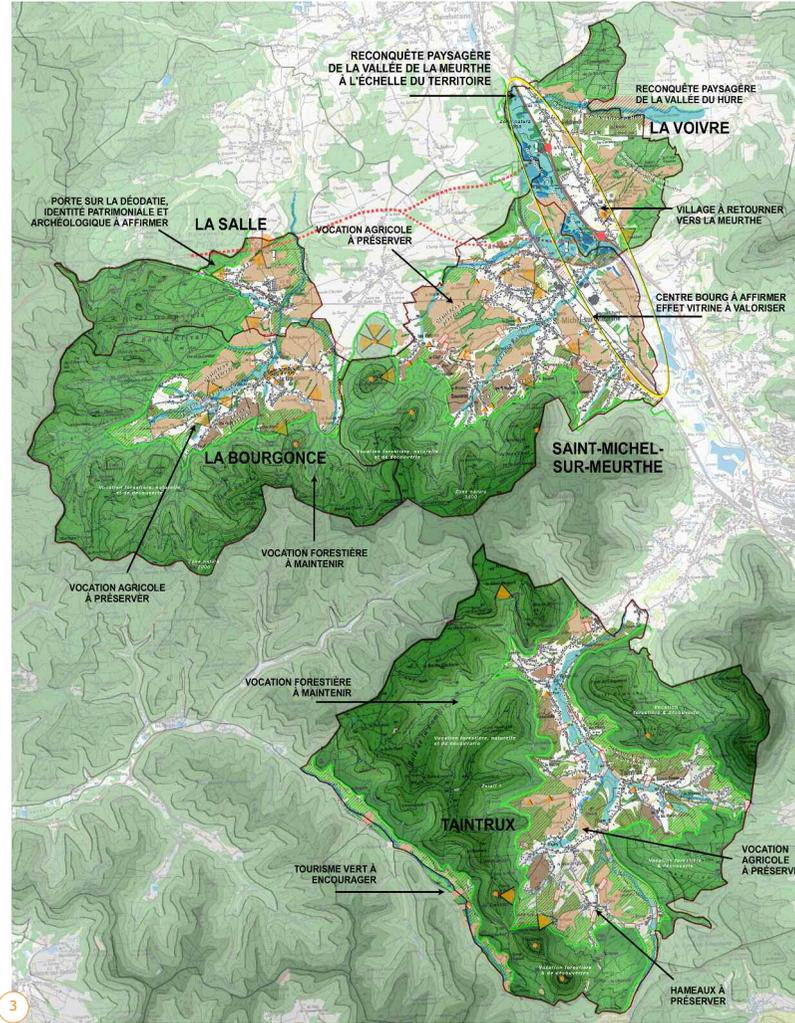
Enjeu 1 : maintien et qualité des espaces ruraux et naturels

Enjeu 2 : maîtrise et évolution des paysages urbains (vers une organisation identitaire)

Enjeu 3 : Perception et valorisation de l'eau

Enjeu 4 : Partager le paysage

-  Espaces de reconquête agricole prioritaires
-  Espaces de reconquête agricole
-  Espaces agricoles ouverts sensibles à protéger
-  Espaces agricoles entre forêt et bâti à surveiller
-  Espaces de fond de vallée sensibles à protéger
-  Berges à préserver et à mettre en valeur
-  Coupure verte entre tissu bâti à maintenir
-  Espaces péri-villageois à maintenir
-  Massifs forestiers structurants à préserver
-  Espaces boisés en évolution à surveiller
-  Lisières forestières à maintenir
-  Végétations structurantes à préserver



PARTIE 2 : PROGRAMME D'ACTION

Communauté de Communes des Hauts-Champs (88)

PLAN DE PAYSAGE PHASE 2 : FICHES ACTION

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes des Hauts Champs

Lieu : Territoire des Hauts Champs, communes de La Bourgonce, La Salle, La Voivre, Saint-Michel-sur-Meurthe et Taintrux (88)

Année : 2009

Mission : Analyse, Diagnostic & propositions de fiches actions

Phase actuelle : Réalisé

En collaboration avec :

G2C Environnement, Urbaniste Conseil en Environnement, Nancy (54)

ATELIER DE PAYSAGE

E. HOUILLON | PAYSAGISTE DPLG

1 impasse de la Mayolle 88000 Épinal
Tél. 03 29 35 45 43 – Fax 03 29 35 29 08
atelier.paysage.houillon@wanadoo.fr

1. Les espaces agricoles de la Bourgonce 2. Légendes de la carte de schéma directeur 3. Carte de schéma directeur des espaces agricoles 4. Détail de la carte de schéma directeur sur le vallon de la Valdange (La Bourgonce)

5. La Salle, entre urbanisation et agriculture (éléments graphiques : Atelier de Paysage)